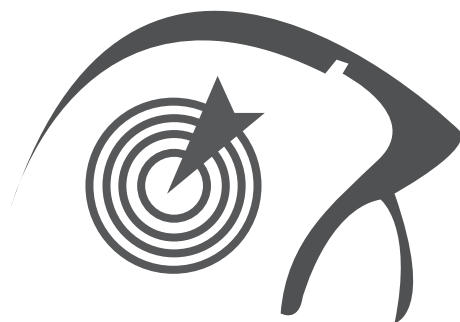


*La CAP émet un avis sur les questions relatives à votre situation individuelle, en particulier pour le déroulement de votre carrière.*

*Avec vos élus SUD, la CAP deviendra le principal recours contre l'arbitraire.*

*Nous affirmerons ces valeurs fondamentales et défendrons ces règles et ces droits qui vous protègent.*



**VOS ELUS DEFENDRONS**

- *La retranscription fidèle des débats et des avis des agents*
- *Des mutations respectant la loi (véritable avis de vacances de postes...)*
- *Des recrutements de qualité de SPP.*



**VOS ELUS AGIRONS**

- *Pour réduire les effets destructeurs de l'application de la filière.*
- *Pour la mise en place de critères transparents pour la promotion*
- *Pour tous les agents dans le cas de situations litigieuses syndiqués ou non.*

*Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà tout perdu.*